



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 102954

Texte de la question

Alors que la mise à disposition du dossier médical partagé est prévue au cours de l'été 2007, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui faire connaître les montants qui seront affectés à ce projet et les objectifs à atteindre en matière d'économies devant être générées notamment en permettant d'éviter les examens redondants.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102954

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9286